Ballon - Saint Mars

BULLETIN MUNICIPAL

N° 2 Décembre 2016

Maurice Vavasseur,
maire de Ballon-Saint Mars,
maire délégué de Ballon.

Jean-Louis Allichon,
maire-adjoint de
Ballon-Saint Mars,
maire délégué de
Saint-Mars-sous-Ballon.

Nous arrivons au terme d'une année marquée par la création de **la commune nouvelle de BALLON – SAINT MARS**. C'est le moment de faire le point sur un regroupement dont nous estimons qu'il répond à nos attentes :

• Nos ressources financières se sont maintenues : nous avons reçu de l'Etat des dotations légèrement augmentées par rapport à 2015 alors qu'elles ont baissé dans les autres communes. L'harmonisation fiscale s'est faite dans le souci de modérer la hausse des impôts locaux pour les uns, la baisse pour les autres. Le regroupement de nos contrats (assurances…) a réduit certaines dépenses.

• Les services à la population ont été étendus : le portage des repas est aujourd'hui assuré sur tout le territoire pour une quinzaine de foyers. Il connaît un succès tel que nous sommes actuellement dans l'incapacité de satisfaire douze nouvelles demandes : nous avons donc pris contact avec des prestataires extérieurs. Le goûter des « cheveux d'argent » organisé depuis longtemps à Ballon est maintenant ouvert à toutes les personnes concernées.

• Vos démarches administratives sont facilitées : vous avez accès aux deux secrétariats des mairies de Ballon et de Saint Mars, notamment pour les documents d'état-civil.

• Le même fleurissement est étendu aux deux bourgs.

• Les employés municipaux travaillent de plus en plus conjointement, selon les besoins, et disposent du même matériel.

• La communication locale est plus étendue, via le bulletin municipal ou les papiers glissés dans vos boîtes à lettres à l'occasion de nos fêtes (de la Saint Jean à St Mars, de fin d'été à Ballon…) : elles n'en ont que plus de succès.

• La nouvelle adresse pose seule problème en raison de la confusion entre les deux rues Leclerc de Ballon et de Saint Mars. Nous pensions qu'il suffirait, pour l'éviter, de continuer à indiquer dans les adresses le nom de chaque bourg (BALLON ou SAINT MARS SOUS BALLON) sur la ligne qui précède 72290 BALLON – SAINT MARS. Mais cette consigne n'est pas respectée par tous ; des erreurs de tri peuvent également être commises. Certaines personnes nous ont donc fait part d'importants retards de courrier entraînant des lettres de rappel (de factures ; d'impôts…). Faudra-t-il en arriver à changer le nom de l'une des deux rues ?

D'importants travaux ont été réalisés :

• à Ballon, l'éclairage public a été rénové et étendu à toute la rue de Moulins. L'entrée sud du bourg (vers Le Mans) change progressivement de visage avec les travaux connexes à la future gendarmerie. La réfection de l'assainissement dans le quartier « château – Vieux tertre » est reportée à 2017. Sur le stade des Ecoles, un « city-stade » vient d'être implanté, largement subventionné par la communauté de communes qui a par ailleurs assuré le financement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et de la gendarmerie en cours de construction.

• à Saint Mars, La Région et le Département ont contribué financièrement à la restauration d'un 2ème tableau se trouvant dans le transept de l'église. La Région, Les Portes du Maine et la Fédération départementale de pêche ont également financé en grande partie la réalisation de la nouvelle passerelle, près du Moulin de Thouars. Elle permet l'accès au parcours de pêche et de randonnée le long de l'Orne Saosnoise. Deux voies communales ont été refaites : celle du Jarrier, partiellement, celle de La Trappe, totalement. Rue de Villeneuve, une nouvelle canalisation d'eau pluviale sera prochainement posée en remplacement de l'ancienne, défectueuse et causant une inondation dans une cave. Compte tenu de l'encombrement du sous-sol par de nombreux réseaux, des travaux de sondages seront réalisés au préalable d'ici la fin de l'année afin de déterminer au plus juste le passage de la nouvelle canalisation. Quant à la réalisation de la liaison entre les rues Leclerc et Courboulay, faute de subventions, elle est repoussée à l'année prochaine.

Le 1er septembre dernier, nous avons recruté un nouvel agent technique, Gwenaël LEDUC , chargé de la coordination de l'équipe en remplacement de Jean-Charles MESANGE bientôt à la retraite. Trois des agents se forment actuellement à la conduite d'engins spécialisés. C'est la raison pour laquelle il sera fait appel à nouveau à une entreprise privée au cours de cet hiver pour les travaux de débroussaillage sur un grand nombre de voies communales et chemins ruraux de nos deux communes.

2017 sera l'année du comice à Ballon – Saint Mars, sur le territoire de Saint Mars, les 1er et 2 juillet. L'association communale est déjà à l'œuvre. Une première soirée dansante a eu lieu le 12 novembre dernier. Deux autres suivront. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés : rejoignez-nous !

2017 constituera également un nouveau tournant en matière de territoire communautaire. Les deux communautés de communes Portes du Maine et Rives de Sarthe fusionneront à partir du 1er janvier prochain. La future communauté de communes prendra le nom de « Maine Cœur de Sarthe ». Le siège social en sera établi à Ste Jamme-sur-Sarthe, les locaux administratifs demeurant à Ballon.

2017 sera aussi une année d'élections nationales. Citoyenne, citoyen, faites vous un devoir d'utiliser votre droit de vote : venez voter !

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous.

Maurice Vavasseur et Jean-Louis Allichon

Mairie de Ballon-Saint Mars :
02 43 27 30 21
Mairie de Saint-Mars-sous-Ballon :
02 43 27 30 16
Mél : mairie@ballonsaintmars.fr
Site internet : www.commune-de-ballon.fr

Gwenaël Leduc (à gauche) et l'équipe des services technique de Ballon-Saint Mars.

Gwenaël LEDUC nouveau responsable des services techniques

Passage de relais au service technique : Gwenaël Leduc succède à Jean- Charles Mésange lequel, après 35 ans de service au sein de la commune de Ballon, va faire valoir ses droits à la retraite.

Porté à la connaissance du public en mars dernier, ce poste a suscité une quarantaine de candidatures issues de la fonction publique territoriale ou du secteur privé.

Les missions essentielles et non limitatives dévolues à ce poste résident, à l'échelle de la commune nouvelle Ballon-Saint Mars, dans :

- l'encadrement d'une équipe constituée de 5 agents, l'organisation, la planification et le contrôle du travail de cette équipe en fonction de priorités opérationnelles définies par la municipalité (maires et adjoints) et par le directeur des services, Nicolas Bottras ;
- l'entretien, la maintenance, les dépannages, les réparations et leur suivi dans divers domaines techniques de l'ensemble des biens communaux (bâtiments, espaces verts, équipements sportifs et de loisirs, voirie, réseaux eaux pluviales et éclairage public, parc de véhicules, engins spécifiques et petits outillages mis à disposition des agents…).

À l'issue d'une première sélection sur dossier, une dizaine de candidats a été invitée à un entretien individuel devant un jury constitué de la municipalité, de Marie-Annick Lemaire et de Nicolas Bottras. Le jury s'est prononcé à l'unanimité pour retenir la candidature de M. Gwenaël Leduc.

Titulaire d'un bac STAE (sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement), d'un BTS ACSE (analyse et conduite de systèmes d'exploitation) et d'un certificat de spécialisation « utilisation et maintenance tracteurs et machines agricoles », M. Gwenaël Leduc, 30 ans, est riche d'une expérience professionnelle en exploitations et entreprises de travaux agricoles et plus récemment d'adjoint au chef d'atelier d'une concession agricole dans une commune voisine.

M. Gwenaël Leduc a pris ses fonctions début septembre. Habitant Ballon depuis fin 2015, parent depuis peu avec sa compagne Stéphanie d'un petit Augustin, nous lui souhaitons ainsi qu'à sa famille la bienvenue et pour ce qui le concerne une excellente intégration au sein du service technique.

Impôts locaux

Les feuilles des impôts locaux étaient particulièrement attendues cette année, après la création de la commune nouvelle de Ballon-Saint Mars au 1er janvier 2016. Cette création a entrainé une harmonisation des taux applicables aux trois taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) et un alignement des abattements en matière de taxe d'habitation sur ceux de Ballon.

Les incidences les plus fortes sont sur cette taxe d'habitation, les abattements étant très différents.

Taux d'abattements			
	Ballon 2015	St-Mars 2015	Ballon-St Mars 2016
Habitation principale 0 personne à charge	15,00%	0,00%	15,00%
Habitation principale 1 ou 2 personnes à charge	15,00%	10,00%	15,00%
Habitation principale 3 personnes à charge et +	20,00%	15,00%	20,00%

Les abattements se calculent en prenant en compte la valeur locative moyenne de la commune soit 2199€ pour 2016 et se cumulent. Ils réduisent les bases imposables.

Nb de personnes à charge	0	1	2	3	4
Montant des abattements	330,00€	660,00€	990,00€	1430,00€	1870,00€

Ainsi, pour une habitation principale, l'abattement est de 330€, pour une famille de 2 enfants, 990€ et pour une famille de 3 enfants : 1430€, etc.

L'incidence la plus forte est sur St Mars, les réductions de cotisations sont de l'ordre de 40€ sur toutes les habitations principales sans personne à charge. Pour les familles, la réduction supplémentaire selon le nombre de personnes à charge est de 19€ pour 1 personne, 38€ pour 2 personnes, 57€ pour 3 personnes.

Sur Ballon, les abattements n'ont pas changé, les augmentations de cotisations sont dûes à la majoration du taux d'imposition (16,30% contre 15,58%)

Évolution des taux d'imposition

	Ballon 2015	Saint-Mars 2015	Ballon-St Mars taux pondérés	Ballon-St Mars taux votés 2016
TH	15,58%	19,00%*	16,82%	16,30%
FB	21,29%	23,76%	22,06%	20,75%
FNB	46,65%	37,46%	41,59%	39,50%

(*) 19% aurait été le taux en appliquant les mêmes abattements sur St-Mars. Le taux appliqué était de 15,82%.

Ainsi, pour Ballon, on constate une augmentation sur la taxe d'habitation, variable selon les familles, et une baisse sur le foncier bâti (- 2%) et sur le foncier non bâti (- 15%).

Pour St-Mars, forte baisse sur la taxe d'habitation par le jeu des abattements, baisse sur le foncier bâti (-2%) et augmentation du foncier non bâti (+ 5,5%).

Le montant des cotisations versées ne va pas entièrement à la commune. La taxe d'habitation est perçue par la commune et la communauté de communes ; le foncier bâti par la commune, la communauté de communes et le département ; le foncier non bâti par la commune, la communauté de communes et la Chambre d'Agriculture. Ainsi sur 100€ versés au titre de la taxe d'habitation, 54 vont à la commune et 46 à la communauté de communes. La répartition en 2016, par taxe et par organisme, se fait selon le tableau suivant :

	Montant cotisation	Commune	Communautés de communes	Département	Chambre d'Agriculture
TH	100,00€	54,00€	46,00€	-	-
FB	100,00€	47,00€	9,00€	44,00€	-
FNB	100,00€	71,00€	13,00€	-	16,00€

Les comparaisons d'une année sur l'autre doivent aussi tenir compte des revalorisations des bases (+ 1% en 2016 sur Taxe d'habitation et Foncier bâti) et se faire par collectivité, chacune votant ses propres taux.

Une nouvelle directrice à la résidence « Bel Air »

Le départ en avril dernier de Mme Régine Le Sourne, directrice des EPHAD de Ballon et Ste Jamme sur Sarthe a été précédé par une publication de la vacance de poste au journal officiel s'adressant, à ce stade, à des directeurs d'établissements sanitaires dans le cadre de mutation. Aucune candidature ne s'étant manifestée, une nouvelle publication a été faite en août à l'attention exclusive des élèves directeurs en cours de formation à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes, établissement spécialisé à l'échelon national dans la formation des cadres supérieurs de la santé et du secteur social.

Trois candidatures se sont fait connaitre auprès de l'agence régionale de santé et en mairies. À l'issue des entretiens, le choix s'est unanimement porté sur la candidature de Mme Lisa Berling. Celle-ci a montré un réel intérêt pour le poste de direction de Ballon-Ste Jamme-sur-Sarthe, soulignant qu'il constituait pour elle un premier choix compte tenu de son profil et des enjeux de mutualisation entre les deux établissements. Elle a en outre exprimé la volonté d'inscrire son action dans la durée et dans une réelle proximité sur le terrain notamment auprès des personnels en place mais également auprès des résidents, de leurs familles et des partenaires institutionnels. Au vu de l'ensemble de ces éléments, Mme Berling est apparue comme la candidature la plus dynamique, la plus motivée, en capacité de conduire le rapprochement envisagé entre les deux établissements et en adéquation avec la culture de ces derniers.

Mme Lisa Berling

Ayant accepté le poste, Mme Berling, âgée de 28 ans, prendra ses fonctions de directrice à l'achèvement de sa formation, soit à partir du 2 janvier 2017. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans la conduite des projets à venir au sein des deux établissements. Un grand merci également à Mme Chéroutre, directrice par intérim au cours de ces derniers mois et à l'ensemble des personnels de la résidence « Bel Air » pour avoir assuré la continuité du fonctionnement de l'établissement à la satisfaction première des résidents.

Michel Foulard nous a quittés

Né à Saint-Mars-sous-Ballon le 26 novembre 1933, Michel Foulard est décédé brutalement cet été, au cours d'une fête de famille organiséee dans le midi et à laquelle il se faisait une joie de participer.

Il est resté fidèle à son terroir, toute son existence s'est déroulée sur Ballon-Saint Mars, à l'exception d'une période de trente-deux mois de service militaire dont une partie en Algérie.

Après son mariage, il vint habiter Ballon. Il effectua son apprentissage d'ouvrier mécanicien au garage tenu par M. Abel Rocton, rue du Général de Gaulle. Ensuite il travailla successivement 22 ans au garage Pailleux, place des Halles, 14 ans à la Société Générale de Fonderie à Antoigné et 12 ans à Edelweiss Voyage, rue Guette-Midi comme chauffeur de bus et mécanicien.

Passionné de football, il joua au SCB dés l'âge de 14 ans et débuta sur le terrain de l'époque installé sur le Champ de Foire.

C'est tout naturellement qu'il adhèra à la section locale des UNC-AFN en tenant le poste de trésorier pendant 32 ans. À sa retraite il participa aux activités du club Génération Mouvement de Saint-Mars.

On retiendra surtout son engagement comme pompier volontaire au Centre de secours de Ballon qu'il a rejoint le 1er juillet 1959 sous l'autorité du lieutenant Hérisson. Il gravira tous les échelons jusqu'au grade de lieutenant, assurant la responsabilité de chef de corps du 1er février 1969 jusqu'à sa retraite le 25 novembre 1995. C'est fort justement qu'il fut nommé Capitaine Honoraire à compter de ce jour. Ce sont ainsi trente-six années passées à veiller à la sécurité des biens et des personnes quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, honorant la devise des sapeurs-pompiers « Courage et dévouement ».

Conseiller municipal de 1971 à 1983, il a eu à cœur de défendre le projet de construction de la caserne rue du Général Coutard qui sera opérationnelle en mai 1984. Il a, en concertation avec les communes du secteur et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, participé à l'aménagement et au développement matériel du centre.

Nous adressons nos sincères condoléances à Jacqueline, son épouse et à toute sa famille.

ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE CHAUFFAGE
Salle de bain clé en main / Chauffage toute énergie
Pompe à chaleur / Domotique / Motorisation de portail
Réseau informatique VDI
S@RL BOUTTIER
FATINES
06 80 63 84 39 - 02 43 89 25 24
sarl.bouttier@gmail.com
BALLON
06 67 76 76 50
RGE ECO artisan La nouvelle énergie du bâtiment

L'hair du temps
Salon de Coiffure Mixte
Marine Letay
6 rue Paul Ilias - 72290 Ballon
02 43 27 33 05
L'hair du temps

Le Centre d'Incendie et de Secours de Ballon-Saint Mars fait peau neuve

Intégrés dans le plan d'infrastructures du projet de service 2015-2017 du Service Départemental d'Incendie et de Secours de La Sarthe, les travaux de modernisation et de réaménagement du centre de secours ont débuté en septembre et s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2016.

Les futurs sanitaires du centre de secours

Le projet prévoit notamment la séparation des vestiaires et sanitaires hommes/femmes, la création d'un local hygiène pour le matériel sanitaire, la création d'un bureau pour l'adjoint au chef de centre, des travaux d'isolation, le remplacement des portes sectionnelles ainsi qu'une réfection des façades du bâtiment.

Ainsi, ces travaux, d'un montant de 200 000 €, permettront de disposer d'un outil opérationnel, convivial et répondant aux exigences qu'imposent les missions des sapeurs-pompiers.

Le centre de secours de Ballon-Saint Mars en chiffres

Avec le recrutement en 2016 de Guillaume Rouault et Julien PEPIN, l'effectif du centre de secours est porté à 16 sapeurs-pompiers dont 13 hommes et 3 femmes. De nouveaux dossiers d'intégration à l'étude confirment cette dynamique de recrutement encouragée par des actions de communication telles que l'organisation du bal du 14 juillet ou la visite des écoles du secteur au centre de secours... Les personnes souhaitant des renseignements complémentaires sur la souscription d'un engagement peuvent contacter l'adjudant Alexandre Gaignon au 06 12 55 31 65.

Au 1er novembre, les sapeurs-pompiers de Ballon-Saint Mars ont réalisé 228 interventions comprenant 156 secours à personnes, 28 luttes contre les incendies, 12 opérations diverses et 32 destructions de nids d'hyménoptères. Le centre d'incendie et de secours de Ballon-Saint Mars dessert les communes de Ballon-Saint Mars, Lucé-sous-Ballon, Congé-sur-Orne et Mézières-sur-Ponthouin.

Afin d'assurer et de maintenir un haut niveau de qualification, la formation prend une part importante dans la vie du centre de secours. En effet, chaque sapeur-pompier volontaire a obligation de réaliser 40 heures annuelles de formation de maintien et de perfectionnement des acquis. Cette année, ce sont 52 heures de formation qui ont été dispensées au titre de la formation continue en collaboration avec le centre d'incendie et de secours de Souligné-sous-Ballon.

Éclairage public

Des travaux de rénovation et de modernisation du réseau du réseau d'éclairage public ont été mis en œuvre sur Ballon afin d'améliorer l'efficacité énergétique et réduire la pollution lumineuse. Au rebut les luminaires type « boule » et les lampes à vapeur de mercure, place désormais aux lampes dites à « led ».

Une quarantaine de lampadaires situés route de Montfort, rues P. Mendès France, V. Auriol, Guette-Midi, Billinghay, de l'Europe, de Moulins, square G. Pompidou et cour R. Coty ont ainsi été remplacés ou nouvellement installés rue de Moulins sur le parking de la résidence « Bel Air ». Ces travaux ont été complétés par l'installation de points lumineux, jusqu'alors absents, rue de la Croix de Pierre, rue Saint Laurent en sortie d'agglomération, par le remplacement de luminaires rue de Moulins entre la résidence « Bel Air » et les Ets Maudet sur Saint-Mars-sous-Ballon ainsi que par la mise en place d'horloges astronomiques à l'intérieur des armoires de commande sur la commune déléguée de Ballon.

Confiés à l'entreprise ERS Maine, l'ensemble des travaux s'est élevé à environ 75 000 €, subventionné à hauteur de 27 600 € (État : 12 600 €, Région Pays de La Loire via le Pays du Mans : 15 000 €).

Afin d'alléger la facture énergétique, l'autre piste concerne le fonctionnement de l'éclairage en pleine nuit. Depuis plusieurs années, Saint-Mars-sous-Ballon a opté pour une extinction totale de ses lampadaires entre 22h et 6h du matin. Il en est de même dans la plupart des quartiers sur Ballon à l'exception de la traversée de l'agglomération (extinction d'environ un lampadaire sur deux) et de la partie ancienne du centre-bourg fonctionnant avec une réduction de puissance dans cette même tranche horaire. Le conseil municipal engagera une réflexion dans le sens d'un élargissement de cette extinction prenant en compte la nécessité d'assurer la sécurité en certains endroits (intersections, abords salle des fêtes, salle polyvalente et parkings attenants…). Cette orientation fera l'objet au préalable d'une communication et d'échanges avec les habitants concernés.

Ballon-Saint Mars au fil de l'Orne Saosnoise

Pêcheurs et randonneurs pourront prochainement découvrir plus facilement les berges de l'Orne Saosnoise et taquiner le goujon ou autres poissons d'eau douce. Afin d'enrichir le réseau de chemins pédestres et de faciliter l'accès à la rivière, une passerelle interdite d'accès, car en mauvais état, a été récemment refaite à neuf sur la commune déléguée de Saint-Mars-sous-Ballon. Situé près du Moulin de Thouars, ce franchissement d'un bras de l'Orne Saosnoise a une longueur de douze mètres. Il est composé de traverses métalliques galvanisées recouvertes de plaques de tôle alu à damiers et sécurisé par une rambarde d'un mètre de haut. Il permettra de poursuivre le parcours pédestre existant et de rejoindre les berges du cours d'eau.

Vous pourrez poursuivre cette balade au fil de l'eau en vous rendant sur le terrain communal bordant l'Orne Saosnoise au pied du donjon de Ballon.

Soucieux de garantir à tous un accès facile à la pêche, la commune de Ballon-Saint Mars, l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Beaumont-sur-Sarthe et la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Sarthe vous proposeront un poste de pêche partagé accessible aux Personnes à Mobilité Réduite et aux enfants. Cette aire présentera une profondeur de deux mètres sur un linéaire de dix mètres. Elle sera sécurisée par une rambarde de quarante centimètres de hauteur et une butée pour les roues avant d'un fauteuil permettant à une personne en fauteuil de pêcher. Cet espace sera relié à une place de stationnement adaptée par un chemin en matériaux compactés d'une largeur d'un mètre cinquante.

Région PAYS DE LA LOIRE

Ce projet est financé par la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Nouveau Contrat Régional 2015-2018 du Pays du Mans

Pour compléter cet équipement, une cale de mise à l'eau pour embarcations légères sera à disposition. Cet aménagement consistera en un terrassement de la berge de manière à créer une pente permettant la mise à l'eau d'une embarcation légère dans des conditions optimales. Afin de ne pas perturber l'écoulement du cours d'eau et d'éviter l'érosion, il ne dépassera pas l'axe de la berge. Cet équipement aux dimensions adaptées pourra également être utilisé par les services de secours. Il sera accompagné d'une aire de retournement permettant les manœuvres de véhicules et remorques.

Le financement de cette opération est assuré par les participations de la commune de Ballon-Saint Mars, de l'APMA de Beaumont-sur-Sarthe, de la FDPPMA72, de la Communauté de Communes des Portes du Maine et de la région des Pays de Loire pour un coût global de 30 000 € TTC.

Travaux assainissement / eau potable rues du Vieux Tertre, du Château et place des Halles

Programmés pour le dernier trimestre de l'année 2016, les travaux de restructuration des réseaux eau potable et assainissement sont repoussés à la même période en 2017. La raison : une consultation déclarée infructueuse par le conseil municipal (lot assainissement) et le comité syndical du SIAEP des Fontenelles (lot eau potable) à l'issue de l'analyse de l'ensemble des propositions. Seules deux entreprises ont répondu à la consultation. Par ailleurs il est apparu que les prestations, les matériaux employés, les approches de la situation du terrain, les plannings et les prix ne correspondaient pas au cahier des charges et plus particulièrement à l'estimation financière. En conséquence, la commune de Ballon-Saint Mars et le SIAEP des Fontenelles ont décidé de lancer une nouvelle consultation au début de l'année 2017.

TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS
HURAULT Stéphane
Mini pelle 3 tonnes, tarrière
Tous terrassements, curages
Aménagements espaces verts
Fosses septiques aux normes
ZA 6 Rue Guette Midi
72290 BALLON
Tél. 02 43 29 50 80
Port. 06 08 07 66 17

Olivier RIBET
CHARPENTIER • COUVREUR - ZINGUEUR
RAMONAGE • AMÉNAGEMENT DE COMBLES
Tél. : 02 43 24 90 26 • Port. : 06 63 10 16 29
Z.A. de Guette Midi
72290 BALLON

Réalisations en cours...

Un plateau multisports stade des écoles

Un plateau multisports souvent désigné sous l'appellation « city stade » désigne un terrain de jeux de ballons, extérieur, entouré par une enceinte comprenant deux frontons dans lesquels des buts multisports sont intégrés et deux palissades latérales. Cet équipement en libre accès permet de répondre aux attentes des jeunes désireux de se retrouver en un lieu convivial afin de pratiquer différentes activités sportives non réglementaires tels le football, le handball, le basket-ball, le volley-ball, le tennis, le badminton, le tennis-ballon… Né d'une proposition du conseil municipal jeunes, un tel équipement aux caractéristiques plus modestes existe déjà place du champ de foire.

La commune de Ballon-Saint Mars a fait le choix d'une implantation nouvelle sur le stade des écoles, à mi-chemin entre les deux communes de Ballon et Saint Mars, suffisamment éloignée des habitations, à proximité du collège René Cassin et complémentaire d'équipements déjà existants (terrain de tennis, halle des sports, terrain multisports (football/rugby)). Un règlement comportant quelques règles d'usage et de bon sens ainsi que des horaires d'utilisation sera mis en place afin de tenir compte du voisinage et des utilisations par les établissements scolaires.

L'initiative de ce projet d'équipement auquel ont adhéré 7 communes, dont Ballon-Saint Mars, revient à la Communauté de Communes des Portes du Maine. Cette dernière en effectuant la consultation auprès de différentes entreprises a pu retenir une offre technique et financière (42 583 € pour le modèle de base) très avantageuse qu'une commune seule n'aurait pu obtenir. Déductions faites d'une subvention de la région des Pays de La Loire via le Pays du Mans, de la participation financière de la Communauté de Communes, cet équipement représente un coût résiduel de 7 611 € pour la commune de Ballon-saint Mars.

La structure du city stade est constituée d'une armature métallique, de poteaux porteurs scellés dans le sol avec un remplissage de lames en robinier imputrescible pour les éléments permettant de clore l'espace et d'un revêtement en gazon synthétique. Le city stade est équipé d'un accès sélectif ayant pour finalité de laisser passer les piétons et personnes à mobilité réduite tout en bloquant l'accès des 2 roues.

À la veille du regroupement entre les communautés de communes des Portes du Maine et des Rives de Sarthe, ce programme d'équipements de sports et de loisirs, mis en service au cours du mois de novembre, porté par la Communauté de Communes des Portes du Maine sur la base du volontariat, est une opération exemplaire d'intelligence et de solidarité à l'égard de ses communes membres.

Réfection de voirie, route de la Trappe

Cheminement piétonnier de l'ESAT, rue de Guette-Midi

La nouvelle gendarmerie sort de terre

Débutés au mois de septembre, bénéficiant d'une météo favorable, les travaux de construction de la nouvelle gendarmerie avancent au rythme prévu. La livraison est envisagée pour fin juin 2017.Si la commune de Ballon-Saint Mars a mis à disposition gracieusement le terrain d'assiette pour permettre cette construction, c'est bien la Communauté de Communes des Portes du Maine qui est maître d'ouvrage et à ce titre finance les travaux de cette gendarmerie qui, rappelons-le, fonctionne en communauté de brigades avec celle de Savigné- l'Evêque. Un certain nombre de travaux connexes hors emprise opération (raccordement voirie et réseaux, bassin de rétention des eaux pluviales) seront réalisés par la commune de Ballon-Saint Mars pour un montant de 80 000 € inscrits au budget 2016

Ce nouvel équipement public est composé d'une part de la brigade de gendarmerie comprenant un espace accueil , des bureaux pour un effectif de huit gendarmes, des locaux techniques, une chambre de sûreté et un garage et d'autre part d'une partie logements individuels au nombre de huit répartis sur 2 ensembles, chaque logement étant doté d'un petit jardin privatif et d'un espace vert commun autour d'un bassin de récupération des eaux pluviales propre à la gendarmerie. Parkings aériens et couverts complètent la partie logements. Une présentation en sera faite par le maître d'œuvre, le cabinet Architour, lors de

la prochaine cérémonie des vœux le mardi 3 janvier 2017 à partir de 18h – salle des fêtes de Ballon.

Le coût de l'opération pour la Communauté de Communes s'élève à environ 2,1 M€ H.T. dont 1,8 M€ de travaux attribués à une très grande majorité d'entreprises sarthoises, voire locales. Diverses subventions obtenues successivement auprès de l'Etat, à hauteur de 52%, ont permis de consolider la faisabilité financière du projet. Les annuités de l'emprunt de 1 M€ contracté par la Communauté de Communes seront couvertes par les loyers versés par la direction générale de la gendarmerie nationale.

La traditionnelle pose de la première pierre le jeudi 6 octobre dernier a été l'occasion pour les différentes personnalités de rappeler l'ensemble de ces éléments, les différentes étapes de ce projet initié par la commune de Ballon dès 2007, de souligner aussi l'importance d'avoir contribué ainsi à maintenir un service public de proximité et de saluer enfin l'action au quotidien des gendarmes sur notre territoire.

Les travaux de voirie

En 2017, l'effort de la commune a porté sur :

- La réfection en totalité (décaissement et reprofilage de chaussée, mise en œuvre d'un revêtement en enduit gravillonné dit « bicouche », arasement des accotements, curage des fossés) sur l'ensemble de la route de la Trappe et pour partie route du Jarrier (entre le Haut Mesnil et le Petit Genêt) sur le territoire de Saint-Mars. Réalisés par l'entreprise Eiffage pour un montant d'environ 50 000 €, ces travaux de réfection des voies communales dans leur partie hors agglomération devront être poursuivis en 2016, et dans la mesure du possible accompagnés par un dégagement des lignes téléphoniques, autre sujet de préoccupation.
- Le débroussaillage, le curage et le reprofilage de nombreux collecteurs afin d'assurer l'écoulement des eaux pluviales tant sur Ballon (collecteurs de l'ex. association foncière de remembrement) que sur Saint-Mars (chemin des Mavrais, des Grands Genêts, ruisseau des Aulnays).
- Des travaux de signalisation horizontale et verticale : matérialisation arrêt de bus route de Mamers, réfection et création de cheminements piétons route de Montfort et rue de Guette-Midi, modification du régime de priorité au carrefour du Jarossay (remplacement des panneaux cédez le passage par des stops)…

Implantation de stops, carrefour du Jarossay

Ent. GASCHE ELEC
. Electricité Générale
. Plomberie Sanitaire
. Tout Chauffage
. Neuf et Rénovation
. Dépannage
E-mail: gasche.elec@wanadoo.fr
Tél. 02 43 27 37 70 - Fax. 02 43 27 37 39
19 rue du Maréchal Leclerc - 72380 MONTBIZOT

Agent RENAULT
Station Elan
Garage Galais Christophe
Route du Mans
72290 Ballon
Tél. 02 43 27 22 76
Fax 02 43 27 26 71

L'ESCARGOT DU MAINE
72290 St Mars sous Ballon
Escargots Fermiers nés, élevés et cuisinés dans la Sarthe
Escargots au beurre persillé, Escargots à la Normande, Cassolettes, Recettes apéritives....
Passez vos commandes dès aujourd'hui au
02 43 24 36 30

... ET À VENIR

Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

Les travaux de la MSP se sont achevés au cours de l'été permettant ainsi l'installation des professionnels de santé début septembre. Professionnels de santé et patients bénéficient désormais de meilleures conditions d'accueil dans un bâtiment, inséré en centre-bourg dans le tissu urbain et à l'architecture contemporaine.

L'ensemble des professionnels de santé, actuellement au nombre de dix (6 médecins, 2 infirmières, 1 kinésithérapeute, 1 pédicure podologue) est regroupé au sein d'une association gestionnaire de l'immeuble, laquelle est l'interlocutrice de la Communauté de Communes des Portes du Maine en ce qui concerne le bail commercial. Ce bail détermine notamment le niveau du loyer global, soit actuellement 2901€/mois, loyer qui, en présence d'un 2ème kiné, couvrira l'annuité de l'emprunt contracté par la collectivité et auquel est ajoutée une provision pour les dépenses de maintenance et de sécurité sur le bâtiment.

La maison de santé de Ballon-Saint Mars vient s'ajouter à celle de Sainte-Jamme-sur-Sarthe ouverte quant à elle en juin 2015. Ces projets immobiliers auxquels il convient d'ajouter l'accueil de paramédicaux au sein du pôle tertiaire de La Guierche sont le résultat d'un projet de santé formalisé par les professionnels de santé en place sur ce territoire et partagé par les élus de ce dernier. Il vise à améliorer l'exercice et la coordination des professionnels de santé dans l'intérêt premier des patients, à fidéliser les professionnels en place, à permettre l'accueil de stagiaires ou de remplaçants et enfin à être attractifs pour de jeunes professionnels.

En concertation avec les professionnels de santé, les élus communautaires, à la demande de ces derniers, ont joué, au même titre que tous les partenaires institutionnels (conseil départemental, région, agence régionale de santé) un rôle de facilitateurs. Cette réalisation doit permettre d'attirer si besoin de nouveaux confrères et d'assurer à l'avenir la continuité et la permanence des soins sur notre territoire.

L'équipe de la MSP

Maison de Services au Public

Le groupe La Poste s'est engagé en 2015 auprès de l'Etat à participer au déploiement de 1000 Maisons de Services au Public (MSAP) d'ici fin 2016 en s'appuyant sur son réseau de bureaux de poste et en mutualisant ces derniers avec des opérateurs nationaux ou locaux chargés d'une mission de services publics et/ou privés.

En Sarthe, la commission départementale de la présence postale territoriale a validé un certain nombre de bureaux de postes, dont celui de Ballon, susceptibles de devenir une MSAP dès lors qu'ils répondaient à différents critères de situation géographique, d'ouverture au public, de conditions d'accueil…

Le conseil municipal a donné un avis favorable à la création dans les locaux du bureau de poste de Ballon d'une MSAP considérant qu'elle pourrait utilement permettre de disposer d'une gamme élargie de services à la population, complémentaires notamment à ceux déjà en place au sein du centre social – Maison des Projets (amplitude horaire élargie, nouveaux services….)

Concrétisée par une convention entre la Poste, la commune et les opérateurs déjà présents, la MSAP est opérationnelle depuis septembre. Le bureau de poste de Ballon-Saint Mars propose au public un espace numérique dédié comprenant un poste informatique relié à internet muni d'une imprimante/scanner multifonctions. Les usagers peuvent, sur les horaires d'ouverture de La Poste, accéder aux services de la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA ou encore Pôle Emploi. Les préposés, formés par les différents organismes susvisés peuvent accompagner le public sur demande.

Logements locatifs Saint-Mars-sous-Ballon

La construction de logements locatifs par Sarthe Habitat est en voie d'achèvement. Cette opération comprend un programme de 5 logements – 3 T3 et 2 T2 - rue Paul Courboulay dont la mise en location est prévue à la mi-janvier 2017 ainsi qu'un programme de 4 logements – 1 T5 et 3 T4 – rue Andréas Valiquet dont la mise en location s'effectuera à la mi-mars 2017. Une commission associant Sarthe Habitat et la commune de Ballon-Saint Mars a procédé en septembre aux propositions d'attribution des logements prenant en compte la situation des personnes candidates ainsi que leurs revenus.

Après confirmation de ces propositions par la commission d'attribution de logements Sarthe Habitat, les personnes retenues ont effectué courant novembre une visite des logements avant acceptation.

Les heureux bénéficiaires de ces logements, habitant déjà dans leur grande majorité Ballon-Saint Mars, voient ainsi leur parcours résidentiel conforté. S'agissant de constructions basse consommation, ils sont également assurés de pouvoir mieux maîtriser leur facture énergétique.

Épicerie sociale et solidaire

En février 2017, la remise des "bouquets", nouveau nom des colis alimentaires, chaque troisième jeudi du mois, aura vécu. En effet début mars, une épicerie sociale et solidaire, projet porté par le centre social, ouvrira ses portes dans les locaux actuels de la banque alimentaire de la Maison Des Projets, le bâtiment appelé "La Grange" , rue de Lansac ouest.

Ce bâtiment nous a été attribué par la Communauté de Communes des Portes du Maine pour mettre en place cette épicerie sociale et solidaire. Des travaux de mise en conformité et d'aménagement d'une épicerie d'un montant de 60000€ sont en cours de réalisation, ce qui devrait permettre l'ouverture de ce bâtiment au public, au plus tard début mars 2017.

Comment fonctionne une épicerie sociale et solidaire ? Contrairement à la remise mensuelle des colis, où les produits distribués sont imposés aux bénéficiaires, là, ils viendront faire leurs courses comme dans n'importe quel autre magasin, ils feront eux-mêmes leurs choix. Cette épicerie sera ouverte trois demi-journées par semaine dont le samedi matin. Les produits proposés en magasin viendront de la Banque Alimentaire, de la Halte du cœur, d'Uniterres (fruits et légumes, bio ou non, en circuits courts), de jardins solidaires, de producteurs locaux, d'achats ou de dons chez d'autres fournisseurs tels Super U, G20, Leader Price... Cette épicerie, adhérente de l'ANDES (Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires) aura le soutien logistique et financier de celle-ci.

L'alimentaire est un point de départ pour mieux accompagner les bénéficiaires et favoriser les processus d'inclusion sociale, le but étant de participer à améliorer le quotidien des familles confrontées à des problématiques socio-économiques très diverses, et ce, en proposant un « service » d'aide alimentaire basé sur le don contre don.

L'accès à cette épicerie restera inchangé. Les dossiers de demande seront toujours instruits par les services sociaux du département de la Sarthe, les assistantes sociales, épaulées, si nécessaires d'une commission de la Maison Des Projets. Le principe de l'épicerie sociale et solidaire, est différent de la remise des colis, car les familles bénéficiaires s'engageront en contre partie à diverses actions telles qu'un suivi aidé de la tenue de leur budget, la participation, voire la prise en charge de certaines activités telles la cuisine, le jardinage… Elles auront la possibilité d'aider à l'organisation de cette épicerie, accueil des familles, collecte des denrées, mise en rayon, tenue de la caisse, animation, rangement, nettoyage… L'idée étant que ces bénéficiaires puissent également être des bénévoles de l'épicerie, de la Maison des Projets.

Chaque famille de bénéficiaires aura une somme allouée à dépenser en magasin pendant le mois d'accès à l'épicerie. Le principe est simple, chaque début de mois, les bénéficiaires devront "cagnotter", c'est-à-dire déposer sur le compte de l'épicerie, la somme qui leur a été allouée. Elle sera déduite du montant de leurs achats à chaque passage en caisse. Les prix payés correspondront de 10 à 30 % des prix moyens relevés dans les grandes surfaces. Les accès à cette épicerie pourront être renouvelés autant de fois que nécessaire, la commission réétudiera chaque dossier et décidera de la poursuite ou non de l'accès à l'épicerie. Donner à manger aux familles en difficulté temporaire ou pérenne n'est qu'un point de départ pour leur apporter une aide sociale afin qu'elles puissent, autant que faire se peut, retourner à une vie normale.

Cette épicerie sociale et solidaire devrait être un espoir pour les familles bénéficiaires, un projet de retour à une vie rassurante et sereine.

Le président de la Maison Des Projets
Jean-Yves Lefèvre

la pharmacie
votre espace de santé
72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 30 39
http://pharmacie-de-ballon.pharm-web.net/

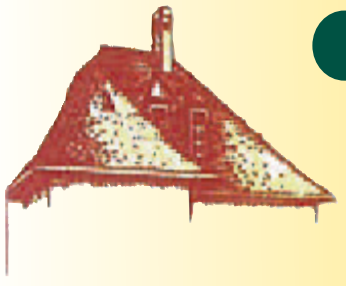

CHARPENTE - COUVERTURE
Christian BATARD
Zinguerie - Neuf et Restauration
Aménagement de combles
☎ 02 43 33 76 09 Les Roseaux • 72290 Congé-sur-Orne

Vie scolaire

Rentrée scolaire

L'école publique Elisabeth et Robert Badinter accueille cette année 244 élèves. Les enseignants ont réparti les enfants dans les classes des différents sites de la façon suivante.

Groupe 1 : 3 classes maternelles

Classe	*effectif*	*enseignantes*	*ATSEM*
PS-MS	28	Céline Vavasseur Orane Leconte	Mylène Leroy
MS-GS	30	Aurélie Combe	Isabelle Lebesle
MS-GS	30	Delphine Thibaud Chloé Neuville	Léa Letay

Camille Chaplain complète l'effectif des ATSEM et intervient sur les différentes classes.

Groupe 2 : 2 classes élémentaires

Classe	*effectif*	*enseignantes*
CE1-CE 2	25	Pascale Belin
CE1-CE 2	26	Julie Pencolé

Groupe 4 : 4 classes élémentaires

Classe	*effectif*	*enseignantes*
CP	28	Hélène Lefèbvre
CM1	24	Mireille Yacovleff
CM1-CM2	25	Anne-Isabelle Quesne
CM2	28	Cindy Lefaux

Deux nouvelles enseignantes sont venues compléter l'équipe pédagogique : M^me^ Cindy Lefaux en charge de la classe de CM2 et Hélène Lefebvre responsable de celle de CP.

Guillaume Godin, titulaire en charge de classes de CM puis de CP et CE1 sur l'école depuis de nombreuses années, a pris un peu de recul. Il sera dorénavant remplaçant sur le secteur. Les élus de Ballon-Saint Mars l'ont remercié pour son dynamisme et son engagement professionnel en faveur des élèves de notre école publique lors du pot convivial clôturant la journée de prérentrée.

Restauration Scolaire

À la demande du personnel communal, lors de la réunion du 6 octobre 2016, une mise à jour du règlement interne du restaurant scolaire de Ballon-Saint Mars a été réalisée.

Les modifications, apportées à ce règlement, permettront à l'ensemble du personnel encadrant, de gérer plus facilement les problèmes éventuels rencontrés avec les enfants, avant, pendant et après les repas.

Ce nouveau règlement a été validé par tous les conseillers municipaux lors du Conseil municipal du 17 octobre 2016. Il a également été présenté au Conseil d'école.

Ce nouveau règlement sera transmis aux familles concernées pour lecture. Ils devront le retourner signé des parents et des enfants fréquentant le restaurant scolaire de Ballon-Saint Mars.

Ce règlement a pris effet le jeudi 3 novembre 2016.

Modification des horaires

Pour mettre les enfants dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles et à la demande des enseignants, il a été décidé, par le conseil d'école, de consacrer intégralement la matinée du mercredi à des activités scolaires. En raison de cette décision et afin de ne pas modifier les horaires de sortie d'école, ce qui pouvait poser problème aux parents, les horaires de la pause méridienne ont été modifiés.

Horaires sur la commune déléguée de Ballon (groupes 1 et 3) :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h25 - 16h40 ;
- mercredi : 9h00 - 12h00

Horaires sur la commune déléguée de Saint-Mars-sous-Ballon :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h05 - 12h05 et 14h30 - 16h45 ;
- mercredi : 9h05 - 12h05.

Cet allongement du temps de pause donne également plus de souplesse aux Temps d'Activités Périscolaires et aux deux services de restauration permettant ainsi aux enfants et aux personnels d'être plus détendus. Les élèves ont ainsi un temps de récréation. Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont également trouvé leur place sur la pause méridienne, jour et horaire étant fixés en fonction des classes et des services de restauration.

Départ d'un « grand » de maternelle

Mayennais de naissance, sarthois depuis 1989, Dominique André, instituteur depuis 1980, a occupé le poste de remplaçant sur le secteur de Ballon avant d'y poser ses valises pédagogiques en septembre 1999.

Initialement en charge d'une classe de CM1, il se retrouvera finalement titulaire d'une classe de grande section à la rentrée !

Il trouvera grand plaisir à enseigner aux plus grands des petits puisqu'il conservera ce niveau jusqu'à l'arrêt de son activité de professeur des écoles à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

Grand travailleur, très matinal, il est apprécié unanimement par enfants, parents, élus, personnels communal et enseignant, pour ses qualités professionnelles, son écoute respectueuse de tous et son sens du dialogue.

Nous l'avons tous remercié pour son engagement au profit des élèves de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter lors d'une cérémonie amicale, émouvante et chaleureuse le 1^er^ juillet.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite en espérant le revoir de temps à autre dans la cour de notre école maternelle.

Des couleurs à la maternelle

Sombre et un peu triste, le préau de l'école maternelle a retrouvé des couleurs !

Elise Beignard et ses artistes des Temps d'Activités Périscolaires l'ont décoré d'une fresque joyeuse et colorée. Cette ville peuplée d'animaux est l'aboutissement d'un long et enrichissant travail préparatoire des enfants. Jeux avec les formes, les couleurs, les lignes verticales, horizontales ont fait découvrir aux enfants l'univers d'artistes célèbres tels Vasarelly, Kandinsky ou encore Paul Klee.

Cette œuvre est un vrai travail collectif puisque les plus grands ont réalisé des maquettes des animaux (chats, girafes...) que les plus petits ont mis en formes. Point d'orgue de cette collaboration, la réalisation finale a associé l'ensemble des artistes peignant en fonction de leur taille !

4L Trophy

Nous sommes deux étudiantes en 3^ème^ année de psychologie et nous participerons à la 20^ème^ édition du Raid 4L Trophy en février 2017. Le 4L Trophy est un projet à la fois sportif et solidaire. Au départ de Biarritz, jusqu'à Marrakech, nous traverserons le désert marocain. Ainsi, ce projet est un défi sportif puisque c'est une course d'orientation. En effet, nous devrons nous repérer dans le désert marocain à l'aide d'une boussole et d'un road book. Seul le nombre de kilomètres compte et non la vitesse. Par ailleurs, c'est aussi un défi solidaire car chaque 4L transportera des fournitures scolaires et sportives qui seront redistribuées par l'association « les enfants du désert » aux enfants les plus défavorisés du Maroc. Afin de récolter les fournitures que nous apporterons, nous avons proposé à l'école publique de Ballon-Saint Mars de réaliser un partenariat. Ainsi, nous avons, vendredi 30 septembre, présenté notre projet aux enfants des classes de CM1 et CM2. Les parents d'élèves pourront participer à notre projet en faisant un don de fournitures à notre équipage. Nous avons eu la chance de pouvoir avoir la 4L le matin de la présentation et ainsi l'exposer dans la cour de récréation aux enfants. Au retour de notre périple, nous reviendrons leur faire une présentation du Maroc, de l'association et bien sûr de notre aventure. Pour nous suivre, rendez-vous sur la page : « Les Psycho'Pilotes : 4L Trophy 2017 » sur Facebook.

Il est également possible de participer financièrement à notre projet.

Manon et Juliette, alias Les Psycho'Pilotes.
27 route de Montfort, St Mars Sous Ballon 72290 Ballon-St Mars

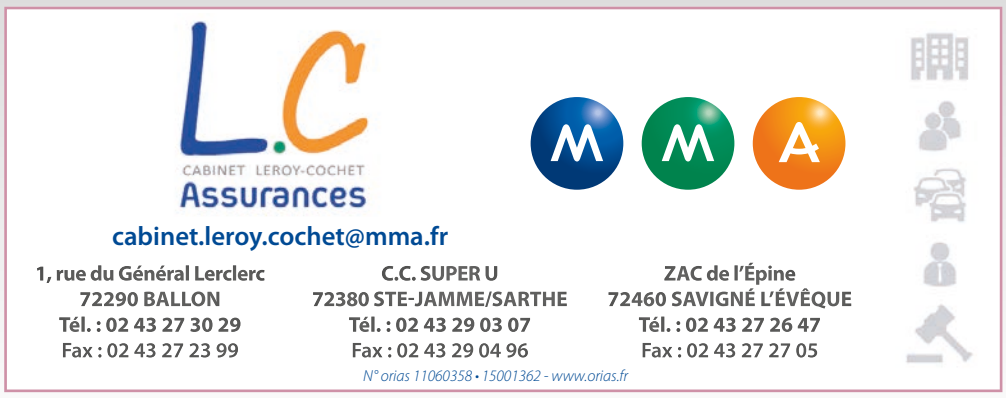

Vie scolaire

Nouvelles activités

Deux nouvelles activités sont venues enrichir l'éventail proposé aux enfants.

L'activité musicale est prise en charge par Natacha Duvivier qui est également professeur de musique de l'école intercommunale Harmonia. Approche du solfège, des notes, des rythmes, sont au menu ainsi que le chant et la découverte de textes touchant à l'actualité. Les plus grands auront également la joie de découvrir le xylophone.

Jean-Michel Boissard, entraîneur de nombreux clubs sarthois (Maresché, Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Bonnétable et Assé-le-Boisne), initie quant à lui les enfants du CP au CM2 au tennis de table. Bientôt, services, effets et smashes n'auront plus de secrets pour eux.

Une Américaine à l'école

Amber Arnold, jeune assistante américaine, fait progresser les élèves en langue anglaise grâce à de multiples activités basées sur des échanges oraux. Elle intervient un lundi tous les quinze jours dans les classes élémentaires (CP-CM2), sa présence en classes maternelles est envisagée pour la fin de l'année scolaire. Le dossier déposé par l'école a été retenu grâce à l'intervention complémentaire d'Amber lors des Temps d'Activités Périscolaires.

Prise de fonction

Madame Jocelyne Bâcle a pris ses fonctions de principale du collège René Cassin à la dernière rentrée scolaire. Elle avait auparavant les mêmes responsabilités au collège Jean Moulin de Marolles-les-Braults. Cinquante personnes (professeurs, personnel administratif, personnel de vie scolaire, personnel technique) œuvrent collectivement pour faire fonctionner ce collège qui compte 358 élèves répartis en 17 divisions.

L'équipe enseignante assure cette année la mise en œuvre de la réforme des collèges sur l'ensemble des niveaux.

L'accompagnement personnalisé déjà pratiqué en classe de sixième est étendu à toutes les classes.

Des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires seront abordés de manière transversale dans plusieurs disciplines. Quatre parcours seront proposés, dans ce cadre, aux élèves : un parcours avenir, un parcours citoyen, un parcours d'éducation artistique et culturelle et un parcours santé. De nombreuses activités seront proposées tout au long de l'année :

- Découverte des plus légers que l'air, initiée par les professeurs de sciences, avec la venue du Laborabus fin novembre,
- Concert Peace and Lobe, sur les risques auditifs,
- Représentation théâtrale proposée aux élèves de 6ème en mars ou avril
- Présentation d'une comédie musicale par les élèves en avril,
- Participation aux « Chorallèges » à l'Abbaye de l'Epau avec une chorale de 48 élèves,

Dans le cadre du parcours professionnel et de l'orientation, un forum des métiers organisé avec le collège Jean Rostand de Sainte-Jamme-sur-Sarthe, sera proposé aux élèves de 3ème le 28 janvier 2017. D'autres projets liés à la découverte de l'environnement seront étudiés :

- Séjour ski pour les élèves de 5ème,
- Séjour à Londres pour les élèves de 4ème,
- Séjour en Italie pour les élèves de 4ème et 3ème participant à l'enseignement de complément latin,
- Séjour à Paris pour les élèves de SEGPA.

Enseignements et activités sont proposés par une équipe pédagogique à l'écoute de tous ayant pour seul but la réussite des élèves à travers leurs projets.

Si vous souhaitez découvrir le collège René Cassin, il vous ouvrira ses portes le 10 juin 2017.

Bibliothèque

Bibliothèque municipale

Toujours aussi dynamique grâce à son équipe d'une quinzaine de bénévoles qui ne demande qu'à s'étoffer, la bibliothèque municipale accentue cette année encore son action en direction des jeunes lecteurs.

Les élèves de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter (de la grande section jusqu'au CM2) bénéficieront tous de visites de la bibliothèque accompagnées de lectures ainsi que de prêts gérés ensuite en classe par les enseignantes. Les enfants du site de Saint-Mars-sous-Ballon ne seront pas oubliés puisque des bénévoles leur proposeront ces activités « à domicile ».

Les bénévoles proposeront également au cours de l'année des animations pour les enfants sur les temps de permanence du samedi matin.

Le public adulte pourra découvrir de nouveaux ouvrages grâce à des achats réguliers et au renouvellement du prêt de la Bibliothèque Départementale réalisé le 15 novembre.

L'inscription et les prêts sont totalement gratuits.

La bibliothèque municipale ne peut pas vivre sans les bénévoles qui accomplissent de nombreuses tâches pour qu'elle fonctionne le mieux possible. N'hésitez pas à les rejoindre pour partager avec eux travail mais aussi plaisir. Chacun peut participer même si sa disponibilité est peu importante.

Expositions

Pour agrémenter le hall d'entrée de la bibliothèque, les bénévoles proposent régulièrement des expositions accompagnées d'ouvrages en rapport avec leur thème.

Cette année, une exposition a particulièrement marqué lecteurs et bénévoles.

Les usagers de la Section Annexe de l'ESAT de Guette-midi ont proposé une magnifique exposition sur le thème « *Des animaux fantastiques dans une nature étrange ou les animaux étranges dans une nature fantastique* ». Leurs œuvres collectives colorées aux techniques inventives et variées ont éclairé la bibliothèque durant tout le mois de novembre. Un des artistes, Damien Evrard, a, quant à lui, proposé au public de découvrir son univers préféré, celui des Pokémon : un monde peuplé de créatures toutes plus extraordinaires et originales les unes que les autres.

CARACOL

Alain Plumas - Gérant
18, rue du 14 juillet
93310 Le Pré Saint-Gervais

Tél./Fax : +33 (0)1 48 40 21 37
Mobile : +33 (0)6 82 94 41 25
E-mail : alainplumas@jeux-caracol.com

LES JEUX GRANDEUR NATURE
Internet : www.jeux-caracol.com

TOUCHARD
Fleuriste et Pompes funèbres

POMPES FUNÈBRES

BALLON - STE JAMME S/ SARTHE - SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
MAROLLES LES BRAULTS - LE MANS - ARNAGE
www.groupe-touchard.fr 02 43 27 39 71

Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Votre agence à Ballon-St Mars

Tél. 02 43 27 32 31

groupama.fr

Accueil le mardi et vendredi
sans rdv le matin et sur RDV l'après midi

Vie associative et culturelle

Bal du 13 juillet

Cette année encore, et pour la troisième fois consécutive, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Ballon a organisé le traditionnel bal populaire de la fête nationale. Des bénévoles du comité des fêtes de Ballon ont aidé à la préparation du snack. La commune de Ballon-Saint Mars a financé le feu d'artifice par l'allocation d'une subvention exceptionnelle de 1 500 €.

L'Amicale reste satisfaite de cette soirée malgré une baisse de fréquentation par rapport à l'an dernier (environ 350 personnes contre 450).

La météo clémente pour la bonne réalisation de cette soirée a permis de tirer le feu d'artifice tant attendu aux alentours de 23h30.

Information IMPORTANTE, il n'y aura pas de bal avec feu d'artifice en 2017 en raison du comice agricole prévu sur Saint-Mars-sous-Ballon. Rendez-vous en 2018.

Fête de fin d'été

Fête de fin d'été, une soirée réussie

Le 3 septembre, comme chaque année la commune a proposé à tous une soirée conviviale gratuite pour marquer la fin de l'été.

Les Zazous nous ont accompagnés pendant la première partie de la soirée. Ils nous ont régalés avec leurs chansons et leur humour.

La soirée s'est poursuivie par un spectacle surprenant de drôlerie, d'invention : la Quincaillerie Parpassanton.

Tous les spectateurs ont ri et applaudi aux trouvailles et au jeu des comédiens.

Parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de l'école publique intercommunale Elisabeth et Robert Badinter et du collège René Cassin s'est réunie le 15 septembre dernier lors de son assemblée générale. Le bilan de l'année scolaire 2015/2016 est très satisfaisant au niveau des actions menées ainsi que sur le côté financier.

Les manifestations ont permis de participer pour le collège à hauteur de 700 € et pour l'école de 2 250 € notamment pour aider à financer la classe transplantée des CM1/CM2.

Il a été procédé comme chaque année au renouvellement du bureau qui marque des changements.

Le président sortant Nicolas Gandon n'a pas souhaité reconduire sa fonction mais reste vice-président au côté de Lucie Leprovost qui assure le poste de Présidente pour cette nouvelle année scolaire.

Le reste du bureau se constitue comme suit : Claudia Sotto trésorière, Christelle Schwickert trésorière adjointe, Damien Orange secrétaire et Nathalie Ledru membre.

Néanmoins, l'association souffre du manque de bénévoles pour l'aider à organiser les actions menées tout au long de l'année. C'est ainsi que certaines manifestions sont annulées cette année, comme la Boum avec son carnaval en février et la fête de printemps conjointement organisée avec la maison de retraite de Ballon-Saint Mars.

Un message a été adressé aux parents des enfants des établissements scolaires afin de les mobiliser et de leur donner l'envie de nous rejoindre.

Lucie Leprovost
Présidente APE de Ballon Saint mars

Fête de la Saint Jean (25 et 26 juin)

Une vingtième édition très réussie

Pour la 1ère fois une matinée sportive conviviale s'est déroulée le samedi matin sur le site « du Prieuré » à Saint-Mars-sous-Ballon. À l'initiative de La Commission « Animation-Relation avec les Associations » et en partenariat avec l'A.S.L. que préside M. Jean-Yves GOUSSET, une telle manifestation a pu avoir lieu. Elle a regroupé quelques 120 à 140 participants. Environ 13 activités sportives (pour tous les goûts et tous les âges !) étaient proposées. Elles pouvaient aller des jeux de société (scrabble, cartes…) aux sports individuels (footing, vtt…) en passant par les jeux collectifs (basket, hand-ball…).

Les buts recherchés ont été atteints : l'animation dans la commune nouvelle de Ballon-Saint Mars), le sport (en loisir particulièrement voire future compétition), la convivialité (échanges entre les différents partenaires).

Cette réussite tient à la présence et au bénévolat de celles et ceux qui, à travers leur discipline respective, ont su montrer entrain, dynamisme et efficacité.

Ces encadrants bénévoles ont continué leurs échanges (verbaux cette fois-ci) lors du « pot de l'amitié » offert par la Municipalité à l'issue des différentes épreuves.

Pour 2017, la réflexion concernant la reprise de ce moment est à l'étude actuellement (2017 année du Comice Agricole de Ballon-Saint Mars).

L'animation jeux de société, proposée l'après-midi, n'a pas rencontré le succès escompté par les bénévoles.

En revanche, la soirée a connu un grand succès : la retraite aux flambeaux a attiré un large public. Petits et grands ont défilé joyeusement dans les rues de Saint-Mars-sous-Ballon. Point d'orgue de la soirée, le magnifique feu d'artifice offert par la commune avec sonorisation et sécurité assurée par les pompiers a attiré une foule nombreuse. Enfin, l'orchestre Sébastien a animé le reste de la soirée pour le plus grand plaisir des danseurs.

Très tôt le dimanche matin, quelques dizaines de particuliers ont participé au bric à brac. Des associations et des artisans ont également animé les lieux, autour de l'église et du Prieuré, heureux de partager leur passion avec le public grâce à des démonstrations convaincantes.

Le repas champêtre, toujours apprécié, a proposé un excellent cochon grillé et son accompagnement aux nombreux convives.

L'après-midi a été plus musical avec des chants, des danses mais également des démonstrations de country.

Les enfants n'ont pas été oubliés. Des promenades en calèche, une structure gonflable et un manège pour les plus jeunes les ont divertis tout au long de la journée.

Bref, cette année encore, ces deux journées ont attiré un nombreux et joyeux public, à la grande satisfaction des organisateurs membres de l'Association Sport et Loisirs et élus.

En 2017, la fête de la Saint Jean laissera la place au comice agricole cantonal les 1er et 2 juillet.

Tricot'Âges

L'hiver sera rude...

Le groupe Tricot'âges s'est réuni deux nouveaux week-ends afin d'habiller notre mobilier urbain de tricots réalisés par de nombreux habitants de Ballon-St Mars. La place du champ de foire, l'école rue du Général De Gaulle, l'école maternelle, l'école de Saint Mars et la place de l'église de Saint Mars ont été décorées. Ces réalisations ont pour but d'égayer notre quotidien. Rude ou non, notre village est prêt à affronter l'hiver !

Repas des Cheveux d'Argent

Dimanche 2 octobre, Le CCAS de la commune de Ballon-Saint Mars a invité les aînés à partager un repas convivial.

La salle des fêtes de Ballon et la salle polyvalente de Saint-Mars ont résonné de rires, chansons que tous ont repris en cœur.

Tous nos aînés de la commune se retrouveront le 22 février 2017 dans la salle des fêtes de Ballon pour le traditionnel goûter offert par le CCAS.

MENUISERIE SARL BEAUCLAIR
Fenêtre PVC / ALU / Mixte - Porte d'entrée
Escalier / Cuisine / Parquet
Rénovation / Agrandissement / Construction
Depuis 29 ans à votre service
Le Portail - 72290 SAINT MARS S/S BALLON
02 43 33 45 78

Vie associative et culturelle

Comice 2017

Comme vous le savez certainement, Ballon Saint Mars accueillera le comice 2017 les 30 juin, 1er et 2 juillet.

Deux réunions publiques ont eu lieu à la salle polyvalente de Saint-Mars-sous-Ballon en présence d'une centaine de personnes à chaque fois et ont abouti à la constitution d'une association *« Association des Bénévoles du Comice Ballon Saint Mars 2017 »* avec la constitution du bureau et des commissions.

Bureau : Président : Didier Duluard ; **Président d'honneur :** Maurice Vavasseur ; **1er vice président :** Jean Louis Allichon ; **2ème vice président :** Joël Grouas ; **Trésorier :** Jean Yves Lefèvre ; **Trésorière adj :** Marie Annick Lemaire ; **Secrétaire :** Marie Paule Rallier ; **Secrétaire adj :** Annie Boulanger ; **Communication :** J Y Lefevre-Stéphanie Gandais ; **Animation :** Patrick Cormier-Marie Cheutin ; **Restauration-buvette :** Raymonde Morin-Joël Grouas ; **Décoration :** Nelly Lefevre - Patricia Gagnery-Berger ; **Encarts publicitaires :** Gilbert Berger ; **Agriculture :** Didier Duluard ; **Exposition :** Jean Louis Allichon ; **Aménagement du terrain :** Gwénaël Leduc.

Un thème a été choisi « 150 ans de vie rurale » en relation avec le 150ème comice cantonal en 2017. Ce comice aura lieu sur un terrain situé au carrefour de la Croix Brulée à Saint-Mars-sous-Ballon.

Cette manifestation (la plus importante sur notre canton) doit être l'occasion de rassembler un maximum de personnes dans une grande convivialité afin de montrer un savoir-faire, un savoir vivre. Elle doit être une vitrine de notre commune rurale. Nous souhaitons y montrer son agriculture bien sûr mais aussi ses commerces, son artisanat, ses associations, ses habitants, son paysage…

C'est pourquoi nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent ainsi que les associations à nous rejoindre en tant que bénévoles dans les différentes commissions où nous aurons besoin de décorateurs, de peintres, de serveurs, de cuisiniers, de démarcheurs pour les encarts publicitaires auprès des différents annonceurs et aussi de gros bras pour le montage et démontage… et contribuer ainsi à la réussite de ce magnifique évènement.

Plusieurs soirées dansantes ont été programmées, dont une a déjà eu lieu le 12 novembre, afin de créer dans une ambiance conviviale une véritable dynamique.

Prochaines dates à retenir : le 1er avril et le 20 mai.

Nous aurons également à vendre prochainement des bouteilles de vin à l'effigie du comice 2017 par carton de 6 à un prix raisonnable.

De nombreuses idées ont déjà été avancées sur la restauration, la décoration, les animations… Les propositions restent à concrétiser et à arrêter. **Ce sera l'objet de la prochaine réunion publique qui aura lieu à la salle des fêtes de Ballon le jeudi 12 janvier 2017 à 20h30 et à laquelle vous êtes conviés à venir nombreux.** Votre présence et votre engagement constitueront un encouragement et une des conditions de la réussite de cette manifestation.

Le président
Didier Duluard

Ballon HandBall Club (BHBC)

Le BHBC débute sa 4ème saison sous les meilleurs auspices avec, mi-octobre, 81 licenciés, filles et garçons, dont 60 jeunes âgés de 7 à 17 ans répartis en 7 équipes évoluant en championnats départementaux et une équipe en championnat régional (moins de 20 ans féminines). Nous recensons aussi une équipe séniors loisir mixte composée de 14 hommes et femmes désireux de pratiquer un handball à un niveau plus ludique et détendu que compétitif mais néanmoins sportif comprenant 22 rencontres dans toute la Sarthe sur la saison 2016/2017.

Nos effectifs en constante augmentation montrent l'intérêt que porte la population à notre activité et que notre club apporte une réponse adaptée aux besoins, non seulement aux jeunes de la commune et du canton mais aussi jusqu'à Beaumont-sur-Sarthe, Vivoin, Saint-Marceau…

Pour autant, nous sommes en recherche de jeunes filles et garçons pour venir étoffer nos rangs car nos équipes ne sont pas toutes pourvues d'effectifs suffisants, et également de personnes adultes handballeuses ou non pour venir nous aider à encadrer et manager tout ce petit monde. Pour cela, il suffit de venir rencontrer les dirigeants à la halle aux sports de Ballon aux jours et heures d'entraînement à savoir le mardi de 19h00 à 20h30, le jeudi de 18h30 à 21h30 et le vendredi de 18h30 à 20h00. Tous ces renseignements et bien d'autres comme le dossier d'inscription, l'actualité et la vie du club, les classements et de nombreuses photos sont sur notre site internet : bhbc72290.clubeo.com

Depuis la saison dernière, le BHBC est un club labellisé par la Fédération Française de HandBall pour son école de handball et cette saison nous mettrons l'accent sur la formation des jeunes arbitres sans lesquels notre sport ne peut se dérouler. Notre équipe de dirigeants bénévoles est heureuse et fière de dispenser l'apprentissage du handball à ses jeunes adhérents et de leur permettre de progresser, de s'amuser et d'évoluer dans sa pratique. Elle sera ravie d'accueillir de nouveaux acteurs.

Venez nous rencontrer et participer à notre aventure.

Bruno Lalande,
Président du BHBC

Sporting Club Ballonnais (S.C.B)

La saison 2016-2017 du SCB se présente sous les meilleurs auspices, en effet notre effectif en hausse constante depuis 3 ans est en nette progression cette année encore atteignant ainsi les effectifs initiaux que s'était fixés la nouvelle présidence en 2014.

L'école de foot qui accueille les enfants de 5 à 10 ans et dont la journée découverte s'est déroulée le 3 Septembre sous un soleil radieux, compte près de 60 « footeux » regroupés dans les 3 catégories (U7, U9 et U11). Ces catégories sont mixtes et, cette année, nous comptons 4 filles.

Les U7 découvrent la conduite de balle lors de la journée découverte de l'école de Foot du SCB

Nos féminines, à la sortie de l'école de foot, ont la chance de pouvoir intégrer une équipe 100% féminine « années collège » évoluant dans un championnat au sein de l'entente Féminines des Portes du Maine Normand.

Nos garçons, U13 (enfants de 11 et 12 ans) évoluant en 2ème et 3ème division départementale au sein d'une entente avec les clubs de St Jean d'Assé et de Ste Jamme, se comptent au nombre de 11 rien que sur Ballon.

L'effectif séniors n'est pas en reste. Outre le noyau d'une dizaine de fidèles qui compose l'équipe depuis quelques années, de nouveaux renforts sont arrivés, que ce soit des jeunes revenus signer dans leur « club formateur », ou venus rejoindre des amis, ou bien des moins jeunes souhaitant faire profiter l'équipe de leur expérience et prendre du plaisir pour une dernière pige voire plus… Notre équipe fanion commence donc la saison avec un effectif de 23 joueurs qui permettra au coach de faire tourner et pallier les petits pépins physiques.

Exposition

Le temps d'un week-end, Saint Mars est devenu Saint M'**art**, un haut lieu de l'expression artistique, un « petit Mont M'**art** ». Dès 10 heures, le samedi 12 novembre, plusieurs dizaines de personnes ont pu contempler dans l'église le tableau *« L'Agonie du Christ »*, datant de 1726 et peint par l'artiste Decherche. Il vient d'être restauré et a été remis à sa place, dans le transept droit, trois jours plus tôt. Ils ont écouté avec beaucoup d'attention les commentaires de Madame PALONKA, Docteur en Histoire de l'Art et chargée d'études du Patrimoine Mobilier. Et ils ont suivi avec beaucoup d'intérêt, images à l'appui, les différentes étapes du travail de restauration réalisé avec beaucoup de savoir-faire, de délicatesse et de précision par Madame LEGRAND. C'était passionnant de l'avis de tous.

À 11 heures, ce même matin, 2ème grand moment : le vernissage de l'exposition « 1er rendez-vous des Artistes » réalisée à l'initiative de Jean-Jacques CHAMPEAU, notre artiste local. Il présente ses dernières œuvres, d'un extrême raffinement, mais aussi celles de huit autres de ses amis artistes : cinq peintres : un coloriste, un aquarelliste, un pastelliste, un primitif, un paysagiste ; trois sculpteurs dont un sculpteur origami. La salle polyvalente était noire d'un monde qui en voyait de toutes les couleurs et de toutes les formes. Le public a été conquis par la qualité, la variété, l'abondance des chefs d'œuvres présentés tant dans cette salle que dans la salle du Conseil et au « Veillon ». L'affluence a été forte pendant les deux jours : plus de 600 visiteurs. Ce fut une grande réussite. Voilà un rendez-vous à ne pas manquer dans les années à venir, étant entendu que la 1ère édition en appelle une 2ème (en 2018 ?), une 3ème…

Un grand merci et toutes nos félicitations à Jean-Jacques CHAMPEAU qui, pour installer cette grande exposition, a pu compter sur les dix élèves de son atelier de dessin et de peinture. Rappelons qu'ils se retrouvent tous les mercredis soirs dans une salle du 1er étage de la mairie et qu'ils seront ravis d'accueillir de nouveaux amateurs.

Bulletin d'information n°2 de Ballon-Saint Mars

Réalisé par la Commission Communication

Responsable de la publication : Pierre Etcheberry

Photos : Mairie

Imprimé par Numeriscann 24 à Saint-Pavace à 1 200 exemplaires

Guerre 14-18 : les victimes du second semestre 1916

Au cours du second semestre 1916, la terrible bataille de Verdun lancée par l'offensive allemande le 21 février 1916 se poursuit. En juillet 1916, pour desserrer l'étau de Verdun, les alliés contre-attaquent dans la Somme. Ce fut l'une des batailles les plus sanglantes. Hors victimes civiles, on dénombre environ 1 060 000 victimes, dont environ 442 000 morts ou disparus.
La bataille de la Somme se singularise, par deux innovations :
- sur le plan militaire, par l'utilisation, sur un champ de bataille, d'une arme nouvelle, le char d'assaut ;
- par l'apparition du cinéma à des fins de propagande. Un film, « La Bataille de la Somme », saisit une grande partie des horreurs de la guerre moderne en incluant des images tournées lors des premiers jours de la bataille.
Au cours du second semestre 1916, on dénombre 16 soldats tués résidant à Ballon ou Saint-Mars-sous-Ballon :

09/07/1916 Louis Eugène LOCHET 23 ans • *8ème Régiment de Zouaves*
- né à Saint-Mars-sous-Ballon, « L'Auberderie », le 25/06/1893
- tué à Assevillers (80), le 09/07/1916

15/07/1916 Louis Raoul LECOMTE 27 ans • *115ème Régiment d'Infanterie, 6ème Cie*
- né à La Chapelle-Saint-Fray (72), « Hubert » le 03/01/1889
- tué à la Côte de Froide Terre, Bras-sur-Meuse (55) le 15/07/1916

15/07/1916 Louis Julien JOLY 34 ans • *115ème Rgt d'Infanterie, 6ème Cie*
- né à Saint-Mars-sous-Ballon, le 26/01/1882
- marié avec Germaine Marguerite Louise Lebrun à Saint-Mars-sous-Ballon, le 22/04/1911
- tué le 15/07/1916, Côte de Froideterre, Bras-sur-Meuse (55)
- son frère Paul Gaston Joly (102ème RI), né à Saint-Mars-sous-Ballon le 11/11/1889, a été tué le 27/09/1914 à Champien (80)

30/07/1916 Henri MARIÉ 23 ans • *153ème Régiment d'Infanterie*
- né à Ballon - « Picois », le 12/11/1893
- tué le 30/07/1916 à Maurepas, Hardécourt (80)
- son frère Alcide Marié né le 03/07/1895 est décédé, suite à ses blessures, le 07/03/1916 à Verdun (55)

01/08/1916 Charles ROUSSEAU 26 ans • *130ème Régiment d'Infanterie*
- né à Ballon - « Villeneuve », le 12/06/1890
- tué le 01/08/1916, à Thiaumont (55)
- son frère Henri Rousseau né le 30/12/1892 est décédé, suite à une grippe infectieuse, le 27/11/1918 à Mantes (Seine et Oise)

02/08/1916 Ernest Clément MÉNARD 22 ans • *96ème Rgt d'Infanterie*
- né à Dangeul (72) - « Courmianne », le 17/07/1894
- tué le 02/08/1916 à Thiaumont, Douaumont (55)

04/08/1916 Emile BONVOUST 24 ans *4ème Rgt de Marche de Zouaves, 2ème Bat., 6ème Cie*
- né à Neufchâtel-en-Saosnois (72), le 18/03/1892
- tué le 04/08/1916 à ferme de Monacu à Hem (80)
- deux de ses frères ont été tués : Fernand Bonvoust né le 09/04/1893 a été tué le 30/08/1914 à Dun-sur-Meuse (55) et Camille Bonvoust né le le 19/06/1895 est décédé suite à des blessures de guerre le 08/03/1917 à Troyes (10)

18/08/1916 Pierre BESNARD 21 ans • *143ème Régiment d'Infanterie*
- né à Ballon, « Les Philardières », le 05/05/1895
- tué le 18/08/1916 à Vaux-Chapître (55)

28/08/1916 André Pierre LOISON 26 ans • *63ème Régiment d'Infanterie*
- né à Mézières-sous-Ballon, « Les Bois de Thouars », le 23/01/1890
- tué à Troyon, Vendresse-Troyon (02) le 28/08/1916

04/09/1916 Ernest BÉZANNIER 27 ans • *10ème Bat. de Chasseurs à Pied*
- né à Ballon, « Grande rue », le 23/121889
- tué à Soyencourt (80) le 04/09/1916

09/09/1916 Albert Victor LOUVEAU 29 ans • *315ème Rgt d'Infanterie*
- né à Ballon - « La Morinière », le 07/05/1887
- marié avec Marie Thérèse Lefebvre le 30/12/1912 à Bouville (Seine et Oise)
- décédé le 09/09/1916 suite à ses blessures à l'Hôpital d'Evacuation n°12 de Vadelaincourt (55)

27/09/1916 Henri Victor Julien YNARD 29 ans • *3ème Régiment d'Artillerie Coloniale*
- né à Nouans, « La Cabaréterie » le 06/09/1887
- marié avec Thérèse Françoise Chambrier, à Neuville-sur-Sarthe, le 09/05/1914
- tué à Jarovitch (Grèce), le 27/09/1916

07/10/1916 Landry Louis Constant ESNAULT 29 ans • *155ème Régiment d'Infanterie*
- né à Ballon - « Le Petit Cormier », le 26/01/1887, domicilié à « Goupillon »
- tué le 07/10/1916 à Rancourt (80)
- son frère Eugène Esnault né le 02/01/1886 a été tué le 13/09/1915 à Saint-Hilaire-le-Grand (51)

14/11/1916 Bazile Henri CABARET 20 ans • *132ème Régiment d'Infanterie*
- né à Saint-Mars-sous-Ballon, « Champ Léger », le 25/02/1896
- tué à la ferme de « Bois l'Abbé », Bouchavesnes-Bergen (80), le 14/11/1916

15/11/1916 Victor Noël FAUVEAU 27 ans • *155ème Régiment d'Infanterie*
- né à Ballon, « Le Pavillon », le 29/03/1889
- tué à Sailly-Saillisel (80) le 15/11/1916

27/11/1916 Emile Ernest VEAU 37 ans • *315ème Régiment d'Infanterie*
- né à Courceboeufs, « La Hamonerie », le 22/04/1879
- marié avec Alphonsine Valentine Buaillon
- mort suite à une péritonite généralisée, à l'hôpital temporaire de Révigny (55), le 27/09/1916

À suivre…

Du nouveau au marché !

Deux nouveaux commerçants sont venus enrichir les étals du mercredi matin.

Mme et M. Nicolas, commerçants itinérants sur Le Mans et le Nord-Sarthe, proposent crêpes et galettes de sarrasin, à consommer sur place ou à emporter, aux clients les plus gourmands. À base de farine de Pont-Aven, leurs produits et en particulier la galette-saucisse sont cuisinés sur place, à la demande. Vous pourrez accompagner votre dégustation d'un café ou d'une boisson fraîche. Ils peuvent également, sur demande, participer à des soirées festives privées ou autres manifestations destinées au grand public. **Tél. : 06 10 01 05 35**

Mme Stéphanie Mary, poissonnière itinérante originaire de Beaufay, vend quant à elle des produits de la mer. Poissons, coquillages et crustacés, livrés tous les jours par des mareyeurs de la côte bretonne (Saint Malo, Port en Bessin, Golfe du Morbihan…) garnissent sa vitrine réfrigérée. Vous pouvez passer commande par téléphone au **06 30 77 73 72** et ainsi agrémenter vos repas de fête de plateaux de fruits de mer par exemple.

Noël 2016

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Ballon-Saint Mars et le comité des fêtes vous invitent à un spectacle le samedi 17 décembre à 17h : ***« Panique à Cocotte Ville »***

Tous les enfants, scolarisés dans les écoles de la commune, recevront leur invitation par l'intermédiaire des enseignants que nous remercions.

À l'issue du spectacle, après l'arrivée du Père Noël et la distribution de friandises, nous partagerons le verre de l'amitié.

Distribution des sacs verts

La distribution des sacs verts aura lieu en mairies aux dates et heures suivantes :

Ballon	**Saint-Mars-sous-Ballon**
salle des permanences.	*local face au secrétariat.*
Mercredi 4 janvier 2017 : 9h à 12h	Vendredi 6 janvier : 15 h à 19 h
Samedi 7 janvier 2017 : 9h à 12h	Samedi 7 janvier : 9h30 à 12h30
Mercredi 11 janvier 2017 : 9h à 12h	Vendredi 13 janvier : 15 h à 19 h
Samedi 14 janvier 2017 : 9h à 12h	Samedi 14 janvier : 9h30 à 12h30

Rappels : pour éviter la dispersion des déchets par les animaux, les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage soit le mardi soir. Pour faciliter la circulation des piétons, elles doivent être rentrées le plus rapidement possible après la collecte.

Animaux errants

Depuis 2005, la commune de Ballon a passé une convention avec la société Caniroute basée à Saint Saturnin pour la capture et la mise en fourrière des animaux errants (hors animaux sauvages). Il a été décidé d'étendre cette convention à l'ensemble de la commune nouvelle de Ballon-Saint Mars. La commune verse 1,50€ par habitant pour la redevance annuelle de fourrière animale.

Sont considérés comme errants des animaux en divagation pouvant mettre en danger les personnes ou les biens d'autrui. Lorsqu'un animal est signalé comme errant auprès de la commune et que cette situation est confirmée, seules les représentants de la commune peuvent prendre contact avec la société Caniroute. Elle assurera la capture de l'animal et sa mise en fourrière dans ses locaux.

La société Caniroute fera procéder à des soins vétérinaires si l'état de l'animal le nécessite. S'il n'est pas identifié comme la loi l'impose, il le sera obligatoirement. Elle recherchera le propriétaire grâce aux fichiers existants. L'animal sera gardé huit jours. S'il n'est pas repris par son propriétaire, il sera tatoué puis vacciné et transféré dans une association de protection des animaux. S'il s'agit d'un animal griffeur et/ou mordeur, il sera gardé et mis sous surveillance vétérinaire durant une période de quinze jours. À l'issue de celle-ci, il sera remis à son propriétaire ou euthanasié suivant l'avis du vétérinaire.

Les frais découlant de la capture et de la garde de l'animal sont à la charge du propriétaire :
- Capture : 60,98€ HT de l'heure.
- Frais de garde : 12,20€ par jour.
- Vaccins : 40€ HT.
- Frais de restitution et d'identification : 53,36€ HT.

Pour la sécurité de tous et votre porte-monnaie, veillez à ce que votre animal ne puisse s'échapper ! S'il y parvient malgré tout, informez-en la mairie. Cela accélèrera la restitution et diminuera donc la note !

Déjections canines

Respectez vos concitoyens et le personnel communal dont ce n'est pas le rôle de ramasser les excréments de votre animal.

Ayez toujours sur vous un petit sac pour ramasser ce que vous n'aimeriez pas trouver devant votre porte !

Agenda du 1er trimestre 2017

• Mardi 3 janvier •
Vœux du Maire de Ballon-Saint Mars
salle des fêtes de Ballon, à 18h00

• Dimanche 8 janvier •
Vœux du Maire délégué de Saint-Mars-sous-Ballon,
salle polyvalente de Saint-Mars-sous-Ballon, à 11h00

Loto Speed Team 72, salle des fêtes Ballon

• Jeudi 12 janvier •
Réunion publique
Comice agricole cantonal de Ballon-Saint Mars 2017
salle des fêtes de Ballon, à 20h30

• Samedi 21 janvier •
Remise du prix Joël Sadeler-ville de Ballon 2016,
salle du conseil municipal de Ballon, à 15h

Inscription listes électorales pour l'année 2017

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune sont invitées à se présenter au secrétariat des 2 mairies au plus tard le 31 décembre 2016. Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription) et d'un justificatif de domicile dans la commune (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone fixe etc.).